#### Nos services

### Rendez-vous préalable gratuit :

Vous êtes une entreprise, une collectivité territoriale, une association ou un particulier : contactez-nous pour un RV préalable gratuit, où nous évoquerons quelle forme de médiation s'applique le mieux à votre situation.

#### Médiation conventionnelle

Vous êtes en conflit avec un tiers et vous ne parvenez plus à vous entendre. Un médiateur peut vous aider à renouer le dialogue en organisant des réunions séparées avec les parties ainsi qu'une réunion commune qui permettent à chacun de « vider son sac » d'entendre l'autre puis de rechercher une solution gagnant-gagnant.

### Médiation d'équipe

Les membres d'une équipe perdent confiance. Le dialogue devient tendu, formel ou agressif et la motivation baisse. Un médiateur peut aider l'équipe à explorer ce qui se passe, en brisant la glace, exprimant les difficultés et les ressentis, entendant ceux des autres, pour qu'elle rétablisse un dialogue constructif sur la base de communication non-violente et bienveillante.

#### Formation à la médiation

Vous proposez un catalogue de formation à vos collaborateurs et vous désirez qu'il contribue à l'intelligence collective. Un médiateur peut former vos équipes en interne ou en interentreprises, avec 25 % d'apports théoriques, 50 % d'exercices et 25 % de partage d'apprentissages.

#### Nos médiateurs assermentés :

En 2021, la Cour d'Appel de Paris a reconnu les compétences de 28 médiateurs basés en Essonne. Nos administrateurs, ci-dessous, vous aideront à les choisir pour faire appel à eux dans les différents pôles de l'entreprise :

- Pôle commercial: Alain Ducass, ingénieur, coach, médiateur, expert de l'économie numérique et de la médiation administrative alain.ducass@energeTIC.fr 06 8546 1982,
- Pôle relations du travail: Guy Escalettes, ancien directeur export, médiateur spécialiste des relations du travail escalettes.guy@neuf.fr 06 7753 0360
- Pôle diversité: Rachid El Madhi, vous aidera dans les médiations interculturelles adh.corbeil@gmail.com 06 0587 9647

#### Nos tarifs

A titre indicatif, les médiations judiciaires sont facturées 600 € à 750 € pour chaque partie. Les médiations conventionnelles dépendent des enjeux et des difficultés rencontrées.

#### **AEMA-médiation**

v. du 2/2/24

Association essonnienne des médiateurs assermentés près la Cour d'Appel de Paris

https://energeTIC.fr/aema aemamediation91@gmail.com



**AEMA-médiation** est un centre de médiation qui regroupe les médiateurs essonniens assermentés près la Cour d'Appel de Paris, dont la formation, les compétences et le parcours ont été reconnus.

La médiation est une voie moderne, rapide discrète et peu coûteuse pour régler des problèmes de toutes sortes dans l'entreprise et dans la société, avec des solutions gagnant-gagnant :

- DG: tensions entre associés ou dans le CA
- DRH : problèmes de relations humaines
- Dir. Commerciale : litige avec un client
- Dir. communication : incompréhensions
- DAF: enjeux financiers, recouvrement
- Dir. Juridique : contentieux
- Directions techniques : questions techniques
- Dir. RSE : crise des valeurs de l'entreprise
- .../...

Contactez-nous car nous sommes proches de vous et disponibles pour vous accompagner rapidement, discrètement et efficacement.

# La médiation pour la direction commerciale la direction de la communication et la direction internationale

Entre ce que je pense,
ce que je veux dire,
ce que je crois dire,
ce que je dis,
ce que vous voulez entendre,
ce que vous entendez,
ce que vous croyez comprendre
ce que vous voulez comprendre
et ce que vous comprenez,
il y a au moins neuf possibilités de ne pas
s'entendre.

Les techniques de médiation contribuent à améliorer la communication interne et externe, et la relation avec les clients, fournisseurs, partenaires.

AEMA-médiation peut vous proposer une formation spécifique au règlement amiable des différends internes et externes.

Vous pouvez également faire appel à un médiateur d'AEMA-médiation pour débloquer une situation de tension avec un client, ou pour évaluer un type spécifique de communication.

# La médiation pour la Présidence, la Direction générale, la Direction des Ressources humaines et la direction juridique

Le management est un art très délicat :

- trop hiérarchique, il provoque des insatisfactions qui freinent la motivation et peuvent entraîner l'absentéisme.
- trop centré sur les objectifs, il exacerbe les jalousies entre collaborateurs et peut conduire à des burn-out.
- trop participatif, il peut conduire à des abus et à une baisse de productivité.
- trop paternaliste ou, à l'inverse, trop coupé de la base, il peut exacerber les tensions entre patronat et syndicat, préjudiciables au bon fonctionnement de l'entreprise.
- Trop laxiste, il peut favoriser le laisser-aller et trop ferme, il peut entraîner des contentieux aux Prudhomme.

Une des clés du management est de savoir se faire aider quand il en est encore temps : parmi les aides possibles, le consultant apporte un savoir, le formateur apporte un savoir-faire et le coach, comme le médiateur apporte un savoir être.

Quand il est trop tard, et que le contentieux se profile, il est encore temps de recourir à la médiation, avant ou pendant le contentieux, ainsi que le disent de nombreux proverbes : « Un mauvais accord vaut mieux qu'un bon procès »

## La médiation pour la direction de la production, la direction informatique, la direction R&D, la direction financière de l'entreprise

L'évolution de l'environnement socio-économique implique un taux de changement rapide pour que l'entreprise s'adapte à l'émergence du numérique, de la transition énergétique, de l'international, de la diversité, etc.

Le dialogue au sein des équipes est généralement bien maîtrisé, car leurs membres ont des formations et des cultures voisines, néanmoins les perspectives d'innovations restent limitées.

Le dialogue entre équipes et, a fortiori entre l'entreprise et son écosystème, est souvent plus difficile, car les différences sont sources d'incompréhensions (conflits d'objet), qui peuvent évoluer en ressentiments (conflits d'identités), au point que l'intelligence collective de l'ensemble en souffre.

N'attendez pas qu'il soit trop tard pour faire appel à un médiateur car, derrière les différences, les incompréhensions et les conflits, se cachent souvent des opportunités d'évolution et des innovations inattendues.

AEMA Médiation à votre service

Association essonnienne des médiateurs assermentés près la Cour d'Appel de Paris https://energeTIC.fr/aema